

Alexandra Sigrist

Les pouvoirs de la police:
le cas de la délinquance
juvénile



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
FACULTÉ DE DROIT

Schulthess § 2013
ÉDITIONS ROMANDES

Table des matières

Abréviations les plus fréquentes	XV
Abréviations légales les plus fréquentes	XVI
AVERTISSEMENT	XIX
Introduction	1
Première partie : Méthodologie	7
Chapitre 1^{er} : Observation participante en théorie	9
Section I Les biais	10
§1. Importance du comportement et de la personnalité du chercheur	12
§2. La neutralité du chercheur	14
§3. L'influence du chercheur sur son terrain	16
Section II La gestion des biais	16
§1. La neutralité du chercheur	17
§2. L'influence du chercheur sur son terrain	18
Section III La rédaction des récits de terrain	19
Chapitre 2^{ème} : L'observation participante en pratique : une juriste chez les policiers	21
Section I L'observation participante	22
§1. Les modalités pratiques	23
A) En général	23
B) La prise de note	24
C) L'identité sur le terrain	25
D) Le travail de rue	26
§2. Les différents biais	29
A) La neutralité	30
B) L'influence sur les enquêtés	32
Chapitre 3^{ème} : La gestion de l'un des biais par le questionnaire	34
Section I Questionner la brigade des mineurs genevoise	34
§1. Formulation et contenu	35
§2. Résultats	35

Section II	Questionner la gendarmerie genevoise	36
§1.	Formulation et contenu	37
§2.	Résultats	39
	Conclusion	40
	Epilogue méthodologique	41
Deuxième Partie: Contexte sociopolitique		45
Chapitre 1^{er}:	Les tendances dans l'appréhension de la délinquance	47
§1.	Le sentiment d'insécurité	47
	A) Les incivilités	50
	B) A la recherche du bouc émissaire	53
§2.	Le populisme pénal	55
§3.	La « tolérance zéro »	59
	A) Emergence	60
	B) Développement	61
	1) Aux Etats Unis	62
	2) Sur le Vieux Continent	63
§4.	Le cas de la gestion des violences urbaines en France	64
	A) Les émeutes de Clichy-sous-Bois en 2005	67
	B) Le cercle vicieux	68
Chapitre 2^{ème}:	Le rôle de la police	71
§1.	La police comme dépositaire du contrôle social	72
§2.	La police comme « assistante sociale »	74
§3.	La police de proximité	76
	Conclusion	79
Troisième Partie: Contexte institutionnel et juridique		81
Chapitre 1^{er}:	La police	83
§1.	La police fédérale	84
§2.	Les polices cantonales	85
§3.	La police cantonale genevoise et vaudoise	86
§4.	L'organisation policière genevoise	88
	A) La police judiciaire	89
	B) La gendarmerie	90
	1) Les postes	91
	2) Les tâches	93

C) La police de sécurité internationale	93
D) La police municipale	94
1) Organisation	96
2) Compétences	96
a) Les agents de police municipale	96
b) Les contrôleurs municipaux du stationnement et les gardes auxiliaires	97
§ 5. L'organisation vaudoise	97
A) La police cantonale	98
1) La police judiciaire	98
2) La gendarmerie	99
B) Les polices municipales	100
1) En général	100
2) La police municipale lausannoise	101
a) La police judiciaire	102
b) Police-secours	102
§ 6. Les services de police impliqués dans le traitement de la délinquance juvénile	103
A) Les brigades spécialisées	103
1) La Brigade des mineurs genevoise	104
a) Historique	105
b) Organisation	108
2) La Brigade des mineurs vaudoise	108
3) La Brigade de la jeunesse de la ville de Lausanne	109
B) Les corps uniformés	110
1) A Genève	110
2) Dans le canton de Vaud	112
Chapitre 2^{ème}: Les tendances dans l'administration de la justice des mineurs	114
§ 1. Le modèle de protection	118
A) Effacement de la légalité	119
B) Application partielle des principes généraux du droit pénal	121
§ 2. Le modèle garantiste	122
§ 3. La voie extrajudiciaire	123
A) La prévention générale	123
B) La prévention spéciale	125
C) La justice restaurative	128
D) Les sanctions alternatives	130
1) Les principes internationaux	130
2) Les législations étrangères	135

a) France : le rappel à la loi	135
b) L'avertissement policier en Angleterre	137
c) Les mesures extrajudiciaires de la police au Canada	139
§ 4. Les années 90 : le virage répressif	142
A) L'exemple français	142
B) La Suisse	144
Chapitre 3^{ème} : Le droit	146
Section I Le juge	146
§ 1. La création des tribunaux spécialisés : l'exemple genevois	147
§ 2. Les trois fonctions du juge des mineurs	152
§ 3. Le canton de Genève	154
A) Le Tribunal de la jeunesse	155
B) Le juge des enfants	156
§ 4. Le canton de Vaud : Un tribunal unique	156
Section II Le droit pénal des mineurs de 1942 à 2006	158
§ 1. Les enfants	159
§ 2. Les adolescents	159
§ 3. Les jeunes adultes	160
§ 4. Quelques chiffres	160
A) La proportion peine-mesure	161
B) La part de la détention	161
Section III Le droit pénal des mineurs entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007	162
§ 1. L'âge de responsabilité pénale	163
§ 2. La disparition des classes d'âge	163
§ 3. L'introduction du dualisme judiciaire	164
§ 4. L'augmentation de la durée de la peine privative de liberté	164
§ 5. Quelques chiffres	166
A) La proportion peine-mesure	166
B) La part de la détention	167
Section IV Les principes généraux de procédure	168
§ 1. L'instruction	169
A) Les mesures de contrainte	170
B) Les mesures provisoires	172
§ 2. La phase de jugement	173
§ 3. Les voies de recours	174

§ 4. Une voie particulière : la médiation	175
§ 5. La Loi fédérale régissant la procédure pénale applicable aux mineurs entrée en vigueur le 1 ^{er} janvier 2011 (PPMin)	176
Conclusion	178
 Quatrième Partie : Les pouvoirs de la police	 179
Chapitre 1^{er} : Les pouvoirs formels	181
 Section I Les principes généraux régissant les interventions de la police	183
§ 1. La légalité	184
§ 2. L'intérêt public	186
§ 3. La proportionnalité	187
 Section II Quelques mesures policières	188
§ 1. Le contrôle d'identité	188
A) Généralités	189
B) En pratique	191
1) En police judiciaire	191
2) En police de sécurité	192
C) A l'endroit des mineurs	192
§ 2. Les mesures d'identification	194
A) Généralités	195
B) En pratique	196
1) En police judiciaire	196
2) En police de sécurité	197
C) A l'endroit des mineurs	198
§ 3. La fouille	199
A) Généralités	199
B) En pratique	201
1) En police judiciaire	201
2) En police de sécurité	202
C) A l'endroit des mineurs	202
§ 4. La visite domiciliaire et la perquisition	205
A) Généralités	206
B) En pratique	207
1) En police judiciaire	207
2) En police de sécurité	208
C) A l'endroit des mineurs	209

§5. La saisie	211
A) Généralités	211
B) En pratique	212
1) En police judiciaire	212
2) En police de sécurité	212
C) A l'endroit des mineurs	213
§6. Les mesures en matière de circulation routière	213
A) Généralités	214
1) L'incapacité de conduire	214
2) L'état du véhicule	215
B) A l'endroit des mineurs	216
Chapitre 2^{ème} : Les pouvoirs informels	219
§1. Reportabilité et renvoi des infractions	220
A) Renvoi par la société civile à la police	221
1) L'image de la police	222
a) Un constat globalement positif	222
b) Les nuances	223
2) L'image de la justice	225
a) Généralités sur la pratique du classement	227
b) Le classement à l'endroit des mineurs	229
B) Le renvoi de la police à la justice ou le pouvoir discrétionnaire de la police	233
2. Le pouvoir discrétionnaire de la police	235
A) Les différentes facettes du pouvoir discrétionnaire	235
1) En travail proactif	237
2) En travail réactif	238
B) Le contrôle du pouvoir discrétionnaire de la police	239
1) En travail proactif	240
2) En travail réactif	241
C) Les facteurs influençant le pouvoir discrétionnaire de la police	242
1) Les facteurs externes	243
a) Les influences sociopolitiques	243
b) Les contraintes logistiques	245
2) L'infraction	248
a) La gravité	248
b) La gravité attendue vs. La gravité réelle	250
c) Le cas des conflits	251
3) L'auteur d'infraction	252
a) Âge	252
b) Comportement	254

c)	L'amendement	256
d)	Primaire ou récidiviste	257
e)	Auteur directement touché ou déjà puni	259
4)	Le lésé	261
a)	Présence sur les lieux	261
b)	Comportement	261
c)	La préférence quant à la suite donnée	262
i)	Adéquation : lésé informel – police informelle	262
ii)	Adéquation : lésé formel – police formelle	265
iii)	Opposition : lésé informel – police formelle	266
iv)	Opposition : lésé formel – police informelle	267
5)	Anticipation de la réponse judiciaire	269
6)	Facteur organisationnel	272
	Conclusion	273

Cinquième Partie : L'avertissement comme traitement policier des infractions

		275
§1.	L'avertissement en pratique	276
A)	Le recours à l'avertissement	276
B)	Le type d'avertissement	277
1)	L'avertissement répressif	277
2)	L'avertissement paternaliste	278
3)	La remise aux parents	278
§2.	Avertissement policier et garanties fondamentales	281
A)	La légalité	281
B)	L'interdiction de l'arbitraire	282
C)	L'égalité de traitement	283
§3.	Avertissement policier et opinion publique	284
§4.	Critiques positives et négatives de l'avertissement policier	286
A)	Les avantages	287
1)	Le désengorgement des juridictions pour mineurs	287
2)	L'amélioration des contacts police-public	293
3)	Eviter la stigmatisation	295
4)	Une sanction satisfaisant au critère de célérité	297
B)	Les inconvénients	297
1)	Extension du filet pénal	298
2)	La réaction fondée sur l'infraction et non sur l'infracteur	301
3)	Une réponse pénale inefficace	303
	Conclusion	306

Conclusion finale	309
Bibliographie	317
Annexe 1 Questionner la Brigade des mineurs genevoise	335
Annexe 2 Questionner la Gendarmerie genevoise	343